

Un espace de liberté pour la Loire et ses affluents

Lancé en 1993 avec pour objectifs de renforcer la notion « d'espace de liberté » du fleuve et de préserver les milieux naturels, le programme Loire nature entre aujourd'hui dans sa seconde phase.



Cette phase s'intègre au Programme Interrégional Loire Grandeur Nature. Elle vise à mettre en œuvre une gestion garantissant la préservation des différentes fonctions écologiques des zones humides du bassin de la Loire. Les actions sont localisées sur une cinquantaine de zones d'intervention prenant en compte des milieux divers. La mise en œuvre est assurée par le réseau des Conservatoires d'Espaces Naturels et leur fédération (Espaces Naturels de France), le WWF-France, la Ligue pour la Protection des Oiseaux et 6 de ses délégations régionales ainsi que la FRAPNA Loire.

Les Saulières, une histoire mouvementée

Le site des Saulières laissait apparaître jusqu'au début de l'année 1995, des rangées de pneumatiques, des ceintures de barbelés et de nombreuses carcasses métalliques et dépôts divers. En effet, de 1981 à 1989, ce lieu a été un important terrain de motocross.



S. Bestazzonni

Le Conservatoire s'est intéressé à ce site de la Loire des Iles, dans le cadre du programme européen Life Loire nature (première phase du programme) et a acquis en 1994 puis en 1995 plusieurs parcelles dans le secteur et notamment celle des Saulières.

En complément de la gestion entreprise grâce au classement du secteur en réserve naturelle, un long travail de réhabilitation a été réalisé, pour aboutir aujourd'hui à un site naturel préservé, fragile mais ouvert au public.

Un conservatoire pour la nature

Créé en 1990, le Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre s'est donné pour mission la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou géologique.

Ses axes de travail :

- la connaissance des espèces et des milieux,
- la préservation par la maîtrise foncière (acquisition) et d'usage (location, convention de gestion),
- la gestion des sites maîtrisés,
- l'information, l'animation et l'ouverture des sites au public.

Il gère des milieux aussi variés que des pelouses, prairies, marais, étangs, tourbières, milieux ligériens ou souterrains...

Il est membre de la fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels "Espaces Naturels de France".



Constitué en association loi 1901, le Conservatoire est un outil novateur, partenarial et consensuel de protection de la nature. Mais il est avant tout l'émanation d'une volonté citoyenne de transmettre à nos enfants un environnement dans toute sa diversité et sa beauté. Pour y parvenir et s'affirmer, la démarche "Conservatoire" doit pouvoir s'appuyer sur un large soutien populaire.

Pour cette raison, votre encouragement et votre adhésion sont essentiels.

Des visites accompagnées peuvent être organisées sur demande. Renseignements auprès de l'antenne Indre et Cher du Conservatoire au 02 48 83 00 28

Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre

Association agréée par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
30, rue de la Bretonnerie
45000 ORLEANS
Tel. : 02 38 77 02 72
Fax : 02 38 77 02 08
e-mail : siege.orleans@conservatoire-espacesnaturels-centre.org

Réserve Naturelle du Val de Loire

58150 POUILLY-SUR-LOIRE

Tel./Fax : 03 86 39 05 10

E-mail : reservenaturelle-valdeloire@wanadoo.fr
Site RNF : www.reserves-naturelles.org

Un document réalisé avec le soutien de :



ESPACES NATURELS de la région Centre

Les Saulières



Un espace de liberté pour la Loire et ses affluents



Commune de Herry
CHER

Rendez-vous avec un site naturel préservé

Le site des Saulières, espace naturel caractéristique d'un secteur appelé "Loire des Iles", au cœur de la Réserve Naturelle du Val de Loire, est soumis aux fortes variations du débit de la Loire. Crues très importantes et étiages sévères façonnent ce site et y aménagent des conditions de vie propices à toute une faune et une flore riches et diversifiées.

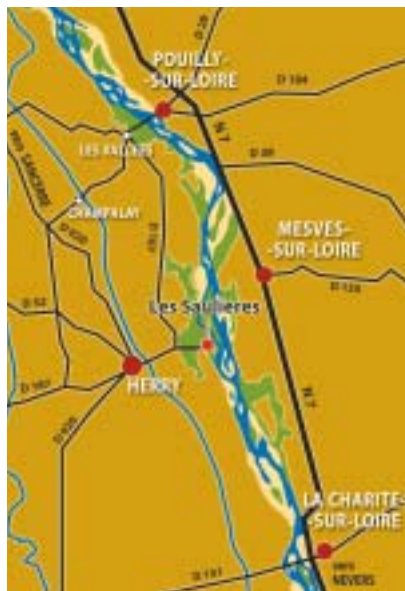


Pour un bon usage de cet espace naturel

La Loire et ses abords sont pour de nombreuses espèces un espace de quiétude et parfois leur dernier refuge. Nous vous demandons donc de les respecter ainsi que leur environnement en suivant les consignes suivantes :

➤ Restez sur le sentier qui a été tracé de façon à ne pas déranger la faune et la flore et pour protéger les zones sensibles au piétinement.

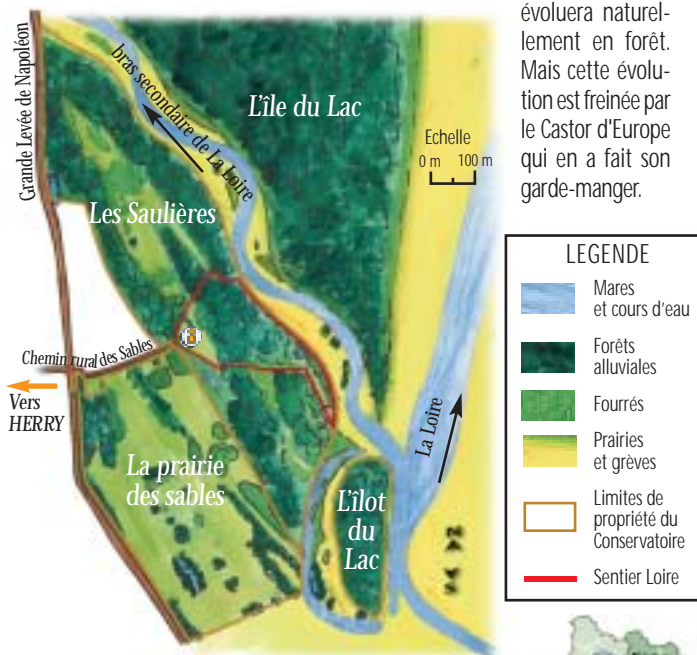
- Emportez vos déchets.
- Les chiens ne sont pas autorisés car ils peuvent entraîner un dérangement pour la faune.
- L'accès est interdit à tout engin motorisé, afin de garder la tranquillité des lieux et des animaux.
- Les feux et tous dérangements tels que l'utilisation d'instruments sonores ainsi que le camping sont interdits. Ceci permettra notamment de respecter le territoire d'une famille de Castor d'Europe installée sur les grèves.
- La cueillette des fleurs est interdite, afin de préserver la grande diversité d'espèces végétales sur le site et sur tout le secteur de la réserve naturelle.
- La chasse n'est pas autorisée.



Le fleuve architecte

Falaises, bancs de sable ou grèves expriment ici le travail permanent d'érosion et de sédimentation du fleuve.

Face au bras secondaire de la Loire, un ancien bras est colonisé peu à peu par les saules et les peupliers. Sans intervention humaine, ni forte crue, il évoluera naturellement en forêt. Mais cette évolution est freinée par le Castor d'Europe qui en a fait son garde-manger.



| LEGENDE | |
|---------|---------------------------------------|
| | Mares et cours d'eau |
| | Forêts alluviales |
| | Fourrés |
| | Prairies et grèves |
| | Limites de propriété du Conservatoire |
| | Sentier Loire |

Réserve Naturelle du Val de Loire

Un véritable condensé de la Loire des Iles a été classé en réserve naturelle en 1995 afin de favoriser le maintien de ce patrimoine exceptionnel.

Carte d'identité de la réserve naturelle :

- Superficie : 1500 ha sur 19 km de Loire
- Gestion : elle relève de l'Etat. Elle ne se substitue pas à la gestion des terrains par les propriétaires et les exploitants, elle la complète. Les Préfets de la Nièvre et du Cher prennent les décisions, assistés par un comité consultatif de gestion.
- Organismes gestionnaires : le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons et le Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre proposent et mettent en œuvre des études, des opérations d'entretien et de restauration, la surveillance et l'information du public.



Le fleuve des hommes et des animaux

Le long du sentier, vous remarquerez la présence de trous d'eau, certains témoignant d'anciennes zones d'extraction de sable, d'autres d'origine naturelle. Ces milieux, devenus de riches zones humides, accueillent grenouilles, tritons et libellules pendant leur reproduction.



La Rainette verte

J.-M. Servreau

CPNRC : S. Gonzaga

Les milieux créés par le fleuve imposent parfois des conditions de vie très difficiles. Sur les grèves, seules se développent des plantes annuelles, qui ont su s'adapter au manque d'eau et aux températures extrêmes de l'été grâce à des racines profondes, des feuilles charnues stockant l'eau, un port étalé à la recherche de l'humidité nocturne.

Certains animaux, pour se camoufler dans ces zones arides, utilisent le mimétisme des couleurs. C'est le cas de la Lycose cendrée, araignée prédatrice des grèves ou encore de l'Édicnème criard, oiseau aux grands yeux jaunes.

Onagre bisannuelle



CPNRC / J. Gravrand



Édicnème criard

R. Dizez / PO Loire